

[Imprimer l'article](#)

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'alternative des coopératives

Par Daouda GUEYE Mis en ligne le 2011-03-24 03:36:34

Les acteurs du mouvement coopératif ont plaidé hier la relance du modèle économique basé sur les associations mutualistes. Les journées internationales des coopératives se sont ouvertes hier mercredi 23 mars à l'hôtel Méridien Président. Cette rencontre qui a enregistré la participation d'expert venus du Canada, d'Europe et de pays africains se veut un cadre de réflexion et de propositions sur la relance du coopératisme.

Pour vaincre la pauvreté, la confédération sénégalaise des sociétés mutualistes a plaidé pour la relance de ce modèle de développement, qui a déjà fait ses preuves au Sénégal dans un passé récent. Selon la présidente de la dite association, la coopérative est une alternative pertinente aux aléas et soubresauts qui affectent l'économie. Madame Coumba Fall, dans son discours d'ouverture de la rencontre internationale sur les coopératives, a affirmé que les vicissitudes des années ont apporté la preuve de la nécessité de trouver des solutions alternatives aux nombreuses crises économiques qui affectent surtout les couches vulnérables.

Dans cette perspective, la coopérative se présente comme une solution alternative viable. Et face au mode de développement extraverti issu de la mondialisation et de l'internationalisation des échanges, les couches vulnérables ont trouvé un repaire dans les coopératives. Cet engouement pour les coopératives, la présidente le met sur le compte des valeurs et principes telles que la gestion démocratique, l'équité et la solidarité qui gouvernent ce modèle et permettent une insertion plus efficiente et plus harmonieuse des acteurs dans le tissu économique. C'est pourquoi elle a lancé un vibrant appel pour la mise en application effective de la nouvelle loi coopérative qui abroge celle de 1987 pour booster le développement économique et social du Sénégal.

Dans la même lancée, le secrétaire exécutif de la Conférence panafricaine coopérative appelé de ses vœux l'accompagnement de l'Etat. A cet effet, il a plaidé pour une poursuite des efforts consentis dans le soutien du mouvement coopératif, en mettant en place un Conseil national de l'action coopérative. Un tel organe permettra de faire le point annuellement sur l'entrepreneuriat coopératif et le mouvement coopératif. Il a aussi souhaité voir le Sénégal renouer avec la formation des cadres des coopératives.

Le Directeur Général de la Société de coopération pour le développement international (Socodévi) de voir le mouvement coopératif sénégalais offert en modèle de réussite aux autres pays africains. Revenant sur l'importance de la relance du mouvement coopératif, Réjan Lantagne a révélé que seuls 2% de la population mondiale détiennent 50% des richesses mondiales, c'est pour quoi il urge de soutenir les coopératives. Selon M. Lantagne, les coopératives représentent plus de 100 millions d'emplois soit 20% de plus que les multinationales et comptent plus d'un milliard de membres avec 800.000 associations mutualistes.

Venue présider l'ouverture de ces journées internationales, la secrétaire générale du ministère de l'Agriculture a assuré les coopérateurs de la volonté de l'Etat d'accompagner le mouvement le mouvement coopératif.

Un accompagnement qui s'est déjà traduit par la simplification des procédures de constitution des coopératives énoncée dans les recommandations du conseil présidentiel et l'élaboration d'un document de politique nationale de développement des coopératives. Evoquant le rôle joué par les coopératives dans le démantèlement de l'économie de traite, la lutte contre l'endettement usurier et l'équipement des agriculteurs, Madame Maimouna Lô Gueye s'est dit convaincue de la renaissance du mouvement coopératif, malgré la traversée du désert qu'il a connu à la suite de dysfonctionnements qui ont brisé son élan.

En attendant la fin des travaux prévue aujourd'hui, la représentante de Khadim Gueye a exprimé les attentes par rapport à des propositions concrètes en direction de 2012, déclarée par l'Onu année internationale des coopératives.